

Ville de Vaujours

-

Réunion de quartier

Fénelon

Mardi 29 Septembre 2015



Chers Valjoviens,
Chers amis,

Dans la volonté de conserver le bien vivre de la ville de Vaujours, nous mettons un point d'honneur à échanger avec vous, afin de faire le point sur ce qui a été réalisé et de voir ensemble comment améliorer les services de la ville, pour vous apporter satisfaction à tous.

Ces réunions de quartier offrent la possibilité de vous présenter les projets à venir, les démarches entreprises par la municipalité, les résultats obtenus ... Tout ceci dans le but de vous faire participer à la vie de la commune.

Mardi 29 septembre, nous avons évoqué: la sécurité, le stationnement, les projets de construction de logement, la propreté, les écoles, etc...

En présence de Dominique BAILLY, Maire de Vaujours et de :

Michel RINGRESSI, Premier adjoint au Maire en charge de l'aménagement, de l'urbanisme, des travaux et du transport,

Giuseppina DI MINO, Adjointe en charge de l'action sociale et des liens intergénérationnels,

Claude LEMASSON, Adjoint en charge des fêtes, des cérémonies et de l'évènementiel,

Anne BARTHELEMY, Adjointe en charge de la culture et de la protection du patrimoine,

Abdenour AMAROUCHE, Adjoint chargé de la santé, du handicap et de l'accessibilité,

Danièle CHEVILLARD, Adjointe en charge de la vie scolaire et de la petite enfance,

Thierry VARY, Adjoint en charge des finances,

Guy ISDANT, Délégué aux anciens combattants et aux commémorations,

Jacqueline SCHMITT, Déléguée à l'habitat, à l'hygiène et à la salubrité,

Aïssam KROUNA, Délégué au commerce, à l'artisanat, à l'emploi et à la formation,

Guy VALENTIN, Conseiller délégué aux associations,
Claudine POLIPOWSKI, Conseillère municipale,
Houria BEQUIT, Conseillère municipale,
Margarida PIMENTA, Conseillère municipale,
Philippe GAUDIN, Directeur de Cabinet,
Cyril LAKOMY, Directeur des services techniques,
Arnaud LIBERT, Chef de la Police Intercommunale,
Capitaine JEAN, du Commissariat de Police de Livry-Gargan,
Major FAGIOLINI, du Commissariat de Police de Livry-Gargan.

SECURITE

FENELON

Monsieur le Maire revient sur les rassemblements de jeunes devant l'école Fénelon : depuis l'arrêté pris en 2013, ces nuisances sont en baisse, les passages des patrouilles de la Police Intercommunale et de la Police Nationale donnent lieu à des contrôles d'identité, jusqu'à des interpellations, empêchant ces jeunes de perturber impunément la vie des Valjoviens.

PATROUILLES POLICE INTERCOMMUNALE/POLICE NATIONALE

Le capitaine JEAN explique l'action commune menée par la Police Intercommunale et la Police Nationale, qui les amène à intervenir sur les points jugés sensibles, favorables au regroupement d'individus qui perturbent la tranquillité des habitants. Ces patrouilles sont renforcées en soirée depuis une réorganisation prise en compte par les deux polices et leurs hiérarchies respectives.

VIDEO VERBALISATION / VIDEO PROTECTION

Monsieur le Maire indique qu'il a engagé une procédure pour permettre l'instauration de la vidéo verbalisation : le dossier est en cours de traitement en Préfecture. La vidéo verbalisation offrira la possibilité de couvrir davantage d'infractions commises et donnera lieu à plus de contraventions. Les faits ainsi sanctionnés répondront à la volonté de la municipalité de développer la sécurité comme la prévention au bénéfice des Valjoviens.

Concernant la vidéo protection, le dossier pour l'installation d'une caméra sur le parvis de l'église sera étudié dans le courant de l'année 2016.

CELLULE D'AIDE AUX VICTIMES

Monsieur LIBERT, chef de Police Intercommunale évoque la création d'un service d'aide aux victimes qui accompagne les Valjoviens et Coubronnais après un sinistre, un dépôt de plainte, etc.... L'objectif de cette cellule est d'assister toute victime à travers des passages au domicile, une aide pour les formalités administratives, ... Monsieur LIBERT donne l'exemple des véhicules incendiés de la rue de l'Eglise cet été. En effet, la cellule d'aide aux victimes a assisté les sinistrés pour qu'ils puissent bénéficier d'une aide financière au regard de la perte de leur véhicule.

« VOISINS BIENVEILLANTS »

Monsieur le Maire fait la présentation du dispositif des « Voisins bienveillants », un programme basé sur la prévention. Sur simple inscription, les Valjoviens et Coubronnais peuvent informer et être informés d'évènements qui ont lieu sur leur commune, concernant des faits délictueux. Ce dispositif « Voisins Bienveillants » propose une formation préalable sur la base du volontariat, et sur une demi-journée, pendant laquelle est administré un cours sur les gestes de premiers secours, l'utilisation d'un défibrillateur, le degré d'importance des faits constatés, ...

Cet été, des messages envoyés via ce dispositif ont permis d'empêcher l'installation de camps de populations non sédentaires de type Roms. Monsieur le Maire rappelle que la sécurité de tous dépend également de la vigilance de chacun pour obtenir de meilleurs résultats concernant la tranquillité publique.

ENVIRONNEMENT & AMENAGEMENT

ECOLE LA FONTAINE

Monsieur LAKOMY, directeur des services techniques, fait un point sur l'école La FONTAINE qui a bénéficié cet été d'un agrandissement. L'école se devait de suivre l'évolution de la population Valjovienne afin de pouvoir accueillir davantage d'élèves, et ce dans les meilleures conditions.

Par ailleurs, la rue de Coubron ayant été mise à double sens pour les besoins du chantier, elle retrouve son sens unique de circulation en date du 30 septembre comme convenu.

CONTAINERS

Monsieur le Maire fait part d'une campagne de propreté contre le non-respect des plages horaires de ramassage des ordures. Les propriétaires des containers restant sur la voie en dehors des jours de passage seront soumis à des contraventions.

PARCOURS DE SANTE

Monsieur RINGRESSI, Premier adjoint au Maire, annonce l'ouverture du parcours de santé au printemps 2016. Bien qu'il soit laissé à la disposition de tous les Valjoviens, ce parcours de santé à été pensé en tout premier lieu pour les seniors, pour qu'ils puissent disposer d'un lieu de verdure leur permettant de prendre soin de leur forme. Il sera interdit aux chiens, une canisette ayant été prévue à cet effet, les maîtres des animaux fautifs seront donc sanctionnés.

URBANISME

Monsieur LAKOMY informe que début 2016, la ville sera soumise à un plan de reconfiguration portant sur l'accessibilité aux personnes handicapées. Monsieur le Maire annonce que la

municipalité va revoir durant ce plan la sécurisation des points dits sensibles et dont l'accessibilité s'en trouve difficile. Il évoque les arrêts de bus de la rue de Meaux reconstruits et permettant aux personnes à mobilité réduite, aux poussettes et autres, de faciliter leurs déplacements. L'accessibilité et la sécurisation sont des points qui seront traités dès début 2016 par l'ensemble des services techniques et de l'urbanisme.

Le carrefour du Bar-Tabac du Brazza/rue du Court Saint Etienne a été repensé depuis quelques années afin de fluidifier la circulation. Il est prévu d'y installer un rond-point dans les prochains aménagements.

STATIONNEMENT

Monsieur le Maire indique qu'une réunion de travail a été organisée avec Monsieur LALAGUE, directeur de l'école Fénelon et durant cette réunion la difficulté de circulation a été traitée. L'école Fénelon a prévu d'étudier la faisabilité d'un parking interne à l'établissement. De plus, les emplois du temps des élèves ont été réaménagés afin d'éviter cette affluence aux heures de pointe qui créent des embouteillages.

Concernant l'allée Jules Ferry, les parents se stationnant aux abords de l'école sont désormais verbalisés par la Police Municipale.

CONSTRUCTIONS & AMENAGEMENTS

Monsieur le Maire fait part de sa rencontre avec Madame VALLS, vice-présidente en charge des transports et des déplacements du département de Seine-Saint-Denis. Durant cette rencontre, plusieurs points ont été abordés :

- au sujet des transports, l'arrivée du T'Zen sur la commune,
- la transformation de l'ex-Nationale 3 en boulevard urbain, limité à 50 km/h,
- le carrefour Brazza- Court Saint Etienne qui doit être réaménagé avec un rond-point, afin de fluidifier la circulation.

La réunion prend fin à 22 heures 30.